

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
2 Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D2025-8-4**

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 34

Votants : 37

Objet : Finances
Avenants travaux MSP
Coulonges-sur-l'Autize

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 16 septembre à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 09 Septembre 2025

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame BECHY Sandrine, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEGERON Vincent, Madame MARSAULT Annie, Monsieur MEEN Dominique, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur DEMOUGEOT Emmanuel

Pouvoirs :

Monsieur ATTOU Yves a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Madame CHAUSSEY Francine a donné pouvoir à Monsieur OLIVIER Pascal
Madame TAVERNEAU Danielle a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc

Absent(s) : Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame EVRARD Elisabeth, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur POUSSARD Yves

Excusé(s) : Monsieur ATTOU Yves, Madame CHAUSSEY Francine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle

Secrétaire de Séance : Madame Magalie SAUZE

VU le Code de la commande publique ;
VU la délibération n°D2023_8_3 du Conseil communautaire en date du 17 octobre 2023 portant attribution du marché de construction de la maison de santé pluriprofessionnelle -MSP- de Coulonges-sur-l'Autize ;
VU la délibération n°D2025-4-7 du Coseil communautaire en date du 8 avril 2025 portant approbation du budget primitif

CONSIDERANT les avenants déjà portés au marché de construction de la MSP ;
CONSIDERANT les nouvelles propositions d'avenants au marché initial ;

Monsieur le Président, expose :
Mesdames et messieurs,

Le marché de construction de la maison de santé pluriprofessionnelle de Coulonges-sur-l'Autize nécessite, afin d'être mené à terme dans de bonnes conditions, de prendre en considération plusieurs ajustements mineurs. Ces derniers représentent une plus-value globale de 9 599,17 € HT, soit 11 519,00 € TTC.

Ils sont détaillés ci-après :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT AU 31 08 25		TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES			MONTANT TOTAL AVEC TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES		
		MONTANT HT	MONTANT TTC	INITULE	MONTANT HT	MONTANT TTC	MONTANT HT	MONTANT TTC	Variation %
4 - Charpente bois (avenant 1)	EURL GAURIAU Jean Michel	96 331,33 €	115 597,60 €	Suppression plafond bois et porte métal	- 2 400,00 €	- 2 880,00 €	93 931,33 €	112 717,60 €	-2,56%
7 - Cloisons sèches - Plafonds - Isolation (Avenant 2)	SAS BOSSARD	145 246,20 €	174 295,44 €	Doublage complémentaire dans service 1 et 2	784,03 €	940,84 €	146 030,23 €	175 236,28 €	0,54%
8 - Menuiserie intérieure bois (avenant 2)	MENUISERIE GRARD	82 717,10 €	99 260,52 €	Protection angle en hêtre meuble sage femme	1 885,50 €	2 262,60 €	84 602,60 €	101 523,12 €	2,23%
10 - Peinture (Avenant 2)	SARL PIERRE GIRARD	33 765,79 €	40 518,95 €	Moississure et peinture parois	338,71 €	406,45 €	34 104,50 €	40 925,40 €	0,99%
10 - Peinture (Avenant 3)	SARL PIERRE GIRARD	34 104,50 €	40 925,40 €	Ratissage par une 1er couche enduit et couche enduit en finition Toile de verre. Peinture de décoration et ragréage par enduit hydrolique	7 590,93 €	9 109,12 €	41 695,43 €	50 034,52 €	18,21%
12 - Chauffage - Climatisation - Ventilation - Plomberie sanitaire (Avenant 2)	AZAY CHAUFFAGE	159 019,51 €	190 823,41 €	Point d'eau podologue	750,00 €	900,00 €	159 769,51 €	191 723,41 €	0,47%
12 - Chauffage - Climatisation - Ventilation - Plomberie sanitaire (Avenant 3)	AZAY CHAUFFAGE	159 769,51 €	191 723,41 €	Robinet de puisage ext + sortie toiture	650,00 €	780,00 €	160 419,51 €	192 503,41 €	0,41%
TOTAL DES AVENANTS					9 599,17 €	11 519,00 €			

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- **DE VALIDER** les différents avenants proposés
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget
- **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant par délégation, à signer tout document afférent.

Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

Le Secrétaire de séance
Magalie SAUZE



La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 16/09/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 24/09/2025

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU


